

On continue de prescrire trop d'antibiotiques en Belgique

LE RÉSUMÉ

Malgré la réduction du remboursement, la consommation d'antibiotiques n'a pratiquement pas diminué.

La Mutualité chrétienne voudrait **responsabiliser financièrement les médecins.**

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Le constat n'est pas neuf: l'usage inapproprié des antibiotiques rend les bactéries de plus en plus résistantes, avec pour conséquences des maladies plus difficiles à soigner. Or la Belgique, malgré des campagnes de sensibilisation, demeure un des plus gros prescripteurs en matière d'antibiotiques.

C'est le KCE, le centre fédéral d'expertise des soins de santé, qui l'affirme. La Belgique (voir graphique) occupait en 2017 la 9^e place en Europe au niveau de la prescription d'antibiotiques en soins ambulatoires. Les médecins généralistes

sont principalement pointés du doigt, suivis de loin par les dentistes et les dermatologues. Les vétérinaires ont également vendu plus d'antibiotiques que la moyenne européenne.

Un coup dans l'eau

Pourquoi consommons-nous tant d'antibiotiques? Le KCE avance différentes explications: la nécessité d'agir vite, le désir d'éviter les situations d'incertitude et la demande du patient. Dans le secteur agricole, la consommation élevée d'antibiotiques est à mettre en rapport avec l'industrialisation de l'élevage.

Depuis 1999, un certain nombre d'initiatives ont été prises, en particulier dans le secteur hospitalier et avec un certain succès. Ces dernières années par contre, la consommation ne diminue plus.

Voici deux ans, la ministre de la Santé Maggie De Block (Open Vld) s'est attaquée à un aspect du problème, à savoir la pression exercée par le patient. Depuis le 1^{er} mai 2017, le remboursement des antibiotiques a été diminué. Mais si l'on en croit la Mutualité chrétienne, l'opération s'apparente à un coup dans l'eau. La consommation d'antibiotiques n'a pratiquement pas baissé.

Le nombre d'utilisateurs et le volume d'antibiotiques ont baissé d'à peine 1% dans l'année qui a suivi l'introduction de cette disposition (du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018). Une diminution très faible, difficilement

imputable à la hausse du coût à charge des patients, estime Jean Hermesse, secrétaire général de la Mutualité chrétienne. «Certes, les dépenses de l'assurance soins de santé obligatoire ont diminué mais ce sont les patients qui ont payé la facture. Ils ont déboursé 24 millions d'euros de plus en un an pour des antibiotiques.»

Plus problématique: les groupes vulnérables ressentent davantage la baisse du remboursement. Les bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM), qui payaient (en moyenne sur un an) 4,66 euros de quote-part pour les antibiotiques, déboursent à présent 14,10 euros, soit trois fois plus. Pour les patients non BIM, le coût moyen est passé de 5,58 euros à 11,06 euros, soit presque le double.

Pour Jean Hermesse, la ministre se trompe de cible: «Ce n'est pas le patient qu'il faut responsabiliser car ce n'est pas lui qui décide de prendre des antibiotiques. Ce sont les médecins qui les prescrivent.»

C'est pourquoi la Mutualité chrétienne préconise de responsabiliser financièrement les médecins. «Celui qui prescrit beaucoup d'antibiotiques sans raison valable devrait supporter lui-même une partie des dépenses», estime Jean Hermesse. Comme la prescription électronique deviendra obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2020, ce devrait être un jeu d'enfant

que de tracer le comportement de prescription des médecins. Ainsi par exemple, l'indication médicale (le type d'infection) de l'antibiotique pourrait être intégrée dans le module de prescription en ligne.

Les «fonds de boîte»

Sans se montrer aussi interventionniste, le KCE, lui, recommande de lancer un plan d'action «One health» contre la résistance aux antimicrobiens. Ce plan d'action devrait impliquer tous les acteurs concernés (pouvoirs publics, professions médicales, industrie pharmaceutique et alimentaire).

D'autres recommandations concernent, entre autres, le renforcement de la gestion des antibiotiques dans les hôpitaux et son développement dans les soins ambulatoires et les maisons de repos pour les personnes âgées.

Il faudrait également autoriser les pharmaciens à vendre le nombre exact de comprimés d'antibiotiques nécessaires à la cure prescrite. Cela permettrait d'éviter les «fonds de boîte», ce qui diminuerait les risques d'automédication et de pollution de l'environnement.

À défaut de corriger cette surconsommation, on risque d'avoir de plus en plus de mal à combattre certaines maladies. À tel point que les bénéfices des antibiotiques (qui remontent à la découverte de la pénicilline en 1928) risquent d'être anéantis. Selon l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la résistance croissante des bactéries provoquera en moyenne 33.000 décès par an entre 2015 et 2030 en Europe, dont 533 en Belgique.

«Ce n'est pas le patient qu'il faut responsabiliser, ce sont ceux qui prescrivent.»

JEAN HERMESSE
MUTUALITÉ CHRÉTIENNE

LES BELGES RESTENT DE GROS CONSOMMATEURS D'ANTIBIOTIQUES



Source: European Centre for Disease Prevention and Control